

Information des personnes sur l'usage de leurs données.

La vaccination contre la grippe saisonnière

Dans le cadre de ses missions d'information et de prévention, l'Assurance Maladie réalise chaque année des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière auprès des populations concernées. Ces opérations nécessitent le traitement des données personnelles pour réaliser la mission d'intérêt public qui lui est confiée.

I. Êtes-vous concerné ?

La vaccination contre la grippe est recommandée aux personnes les plus fragiles face à la maladie, selon des critères fixés par la Haute Autorité de santé (HAS) :

- personnes âgées de 65 ans et plus ;
- personnes atteintes de certaines maladies chroniques ;
- femmes enceintes ;
- personnes séjournant dans certains établissements de soins ou médico-social ;
- personnes souffrant d'obésité ;
- entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de forme grave et des personnes immunodéprimées.

La vaccination concerne aussi les professionnels de santé afin d'assurer une protection indirecte des personnes les plus fragiles ainsi que les aides à domicile de particuliers employeurs fragiles.

Le vaccin est pris en charge à 100 % et l'injection dans les conditions habituelles pour l'ensemble de ces personnes, assurés et professionnels de santé libéraux dont la liste est fixée par le ministère des Solidarités et de la santé.

II. À quoi servent vos données ?

Vos données sont utilisées pour vous :

- identifier selon les critères fixés par les autorités sanitaires ;
- envoyer des invitations et effectuer des relances ;
- adresser un bon de prise en charge à 100 % du vaccin.

Elles servent également à effectuer un suivi statistique de la vaccination.

III. Quelles sont les données utilisées ?

Pour réaliser sa mission, l'Assurance Maladie a besoin des catégories de données suivantes des assurés et professionnels de santé :

- données d'identification dont le numéro de sécurité sociale (NIR) ;
- données de contact ;
- données relatives au rattachement et aux droits ;
- données relatives à la santé et la consommation de soins.

En complément de ces données, pour les professionnels de santé :

- données relatives à la situation professionnelle.

IV. Qui a accès à vos données ?

Seuls les agents de l'Assurance Maladie, soumis au secret professionnel et strictement habilités, peuvent accéder à vos données dans le cadre des missions qui leur ont été confiées.

V. À qui sont transmises vos données ?

Vous-même, pour les données qui figurent sur l'invitation, le bon de prise en charge et les messages qui sont adressés notamment via le compte Ameli ou par courrier, courriel, SMS ou messagerie vocale.

Uniquement pour des données statistiques et agrégées nécessaires à l'exercice de leurs missions en matière d'études et recherches : le ministère des Solidarités et de la santé, la Direction générale de la santé (DGS), la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la Caisse nationale d'Assurance Maladie (Cnam) et les agences sanitaires.

VI. Combien de temps sont conservées vos données ?

Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la campagne et au maximum 2 ans.

VII. Comment exercer vos droits sur vos données personnelles ?

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et les faire rectifier, conformément aux dispositions du Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Le droit à l'effacement et le droit d'opposition ne s'appliquent pas à ce traitement pour lequel l'Assurance Maladie dispose d'un motif légitime et impérieux de santé publique afin de mener sa mission de prévention et de prise en charge de la vaccination.

Vos droits d'accès et de rectification s'exercent auprès du directeur de votre caisse de rattachement soit en contactant le délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse, soit sur l'espace prévu à cet effet de votre compte Ameli.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles.

Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)

3, place de Fontenoy – TSA – 80715 – 75334

Paris Cedex 07

Vous pouvez retrouver cette information sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)